

**REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
du 05 décembre 2019
Compte rendu**

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 29 novembre 2019 s'est réuni à 20 h 30 sous la présidence de son Maire Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le cinq décembre deux mil dix-neuf.

Nombre de membres en exercice au conseil municipal : 10
Qui ont pris part à la séance 07
Votants 09 (dont 2 pouvoirs)

Présents : Mmes ARSAC Pascale - - PERRIN Marie Josèphe — RENARD Brigitte
Mrs BRACHET Florian - PASCAL Jean-Claude -- VANSTEENBERGHE
François

Absentes excusées : Mme DUPLAN Elina – pouvoir donné à Mr PASCAL Jean-Claude
Mme PEYRON Anne-Marie – pouvoir donné à Mme PERRIN M. Josèphe

Absent non excusé Mr ASTIER Denis

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

Tarifs 2020

Les tarifs de l'eau, du cimetière, de la salle communale, de la location du matériel communal, l'eau de l'irrigation restent inchangés pour l'année 2020.

DM 34-2019 – DM 35-2019 – DM 36-2019 – DM 37-2019 – DM 38-2019

VOTANTS : 9/9

Rétrocession d'une concession du cimetière à la commune

DM n°39-2019

Madame ESTIVAL Paulette habitant à La Bégude de Mazenc nous rétrocède une concession sise au vieux cimetière communal.

Considérant que la dite concession n'est libre pas de toute sépulture, la commune s'engage à remettre en état celle-ci avant de pouvoir la mettre à la vente,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants autorise le Maire à reprendre cette concession gratuitement par la commune qui pourra en disposer comme bon lui semblera à compter de ce jour.

VOTANTS : 9/9

Subvention exceptionnelle aux sinistrés du séisme du Teil

DM n° 40-2019

Le 11 novembre 2019, un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter a frappé la ville du Teil en Ardèche.

La commune a subi des dégâts considérables et exceptionnels qui se chiffrent en millions d'euros. A ce jour, 895 habitations sont touchées, de nombreux édifices publics sont détruits : 4 écoles, l'espace culturel, 2 églises, le centre socioculturel, de nombreuses voiries, une partie de l'hôtel de ville.

Le Maire du Teil a lancé un appel solennel au don à toutes les communes et intercommunalité de France. La commune souhaite s'inscrire dans cette démarche de solidarité.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à la commune du Teil.

VOTANTS : 8 Pour – 1 Contre

Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor

DM n° 41-2019

Le conseil décide de ne pas donner d'indemnité en cause des baisses drastiques en raison des dotations de l'Etat. Délibération prise en ce sens et votée à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES :

Rappel des dates :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les dates suivantes :

- Le 07 décembre 2019 : installation des illuminations à 8 h 30,
- Le 20 décembre 2019 : installation de la salle à 17 h 30,
- Le 21 décembre 2019 : remise des colis à nos aînés à 15 h 00. Brigitte RENARD s'occupe de la commande du goûter. Denise ASTIER et Florian BRACHET iront chercher les colis avec Vivian.
- Le 11 janvier 2020 : dépose des illuminations.
- Le 31 janvier 2020 : installation de la salle à 17 h 30 à la salle des fêtes pour les vœux du Maire.

Ecole de la Touche : demande à la commune de lui prêter la salle des fêtes pour fin Mai pour une représentation de leur comédie musicale. Le Conseil Municipal répond favorablement à cette demande.

Travaux en cours de l'ancienne boulangerie : Les travaux ont bien commencé. La démolition devrait être terminée avant Noël. Les réunions de chantier se déroulent tous les mercredis à 10 h 30.

Voirie : Le chemin allant chez Mr Carrère a de gros trous. Jean Claude PASCL est allé voir. Ce chemin sera fait ainsi que le chemin de la Lombarde. Le fossé qui se trouve de la maison d'Elina Duplan sera débouché. Florian s'en occupe la semaine prochaine.

Poêles à granulés : Les poêles sont changés au Prieuré. Les charges s'élèvent à 11 € par logement par mois.

Petit train du Picodon : Une projection sera diffusée en février 2020 à la salle des fêtes de Portes En Valdaine. Ce film retrace l'historique et des témoignages avec les 3 communes. Par ailleurs, des plaques thématiques seront posées à la gare de Portes.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 22 h 00.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

